

— AN TABOULIN —

LE TAMBOUR

#131 • MARS | AVRIL | MAI | 2024 • LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LANDERNEAU

P. 6

ÉCO ATTITUDE

Landerneau s'engage pour la biodiversité

P. 13

ONDES CULTURELLES

Soñj : entretien avec Virginie Barré, commissaire d'exposition

P. 15

AUTOUR DE NOUS

Biodéchets : la Communauté d'agglomération vous propose de nouvelles solutions



P. 8-9 REGARD SUR

BUDGET 2024 : DANS LA CONTINUITÉ DE L'ANNÉE 2023

**Vœux 2024**

Patrick Leclerc a présenté ses vœux aux Landernéens le 12 janvier dernier. Cette cérémonie a été l'occasion d'aborder les projets ainsi que les grands rendez-vous de cette nouvelle année.

**Nuit d'hiver**

Vous étiez nombreux à déambuler chaque soir dans les rues de Landerneau pour découvrir les belles illuminations de Nuit d'Hiver, sous le thème des « lumières à travers le monde ».

**Rives de Nuits**

La 14^e édition des Rives de Nuits a connu un beau succès. Le public est reparti conquis avec un sourire jusqu'aux oreilles et des mélodies plein la tête.

Téléthon

Les 9 et 10 décembre, de nombreuses animations étaient organisées en faveur du Téléthon (marche inclusive, spectacles, tombola...). Un vrai succès : un chèque de 8859 € a été remis à l'AFM-Téléthon.

**HAG E BREZHONEG ?
ET EN BRETON ?****ADAOZADUR AR
VEDIAOUEG A-RAOK PELL**

Ar vediaoueg Pêr Jakez Helias zo 6 gwazour entanet enni, 3 533 a goumananterien, 143 544 a amprestoù bep bloaz (kement rummad a febe) ha 22 vloaz war-lerc'h ma oa bet digoret ez eus bet divizet nevezñ anezhi. Evit dont a-benn eus ur chanter ken bras en em harpo an Ti-Kêr war Nicolas Beudon, arbennikaet war dizain al levraouegoù publik. Un diagnostik klok a oa bet kaset da benn gantañ e miz Gwengolo 2023, diwar ur sizhunvezh ma oa bet o sellet pizh ouzh an traoù, o kaozeal hag o ren atalieroù gant an implijerien hag ar gevelerien. Povezus e oar pezh a zo e dalc'h gant an adaozadur-mañ : lakaat an dastumadegoù da glotañ gant an implij, gwellaat an endro evit krouiñ ul lec'h hag a vo bevet mareoù dic'h ortoz ennañ gant meur a gorn sklaeroc'h, a bep seurt, aeriet, hag a-raok pep tra digeriñ ar vediaoueg d'an holl dud. Cheñchet e vo pep tra : al lec'hioù, an arreburi, an astelloù, ar panelloù hag an identelezh gweled zoken. Adalek miz Du e vo serr ar vediaoueg e-pad daou viz evit al labourioù. En em gavout a raimp en-dro e deroù 2025 evit (ad) ober anaoudegezh gant al lec'h sevenadurel mañ ! ●

**EN RÉSUMÉ****LA MÉDIATHÈQUE
PRÉPARE SON
RÉAMÉNAGEMENT**

Après 22 ans d'existence, la médiathèque décide de s'offrir un coup de jeune et prépare son réaménagement. Elle est accompagnée par Nicolas Beudon, consultant spécialisé dans le design des bibliothèques publiques. Tout sera repensé : les espaces, les mobiliers, les rayonnages, la signalétique et même l'identité visuelle. La médiathèque fermera ses portes pour engager les travaux en novembre et les rouvrira début 2025 ! On vous en dit plus très bientôt...

MARS, MOIS DE LA LANGUE BRETONNE

Depuis plusieurs années, la Ville de Landerneau s'est engagée dans une politique volontariste en faveur de la promotion et la valorisation de la langue bretonne. Signataire de la Charte Ya d'ar brezhoneg et labellisée au niveau 2, la collectivité mène de nombreuses actions pour promouvoir le breton : développement du bilinguisme dans ses supports de communication et dans les documents administratifs, soutien à l'enseignement bilingue, accompagnement financier et matériel des associations liées à la culture bretonne ou encore valorisation de sa présence et de son usage dans l'espace public. Parce que le breton est un marqueur culturel majeur de notre identité, la Ville s'emploie au quotidien à encourager sa pratique à travers l'action d'Émilie Hall, conseillère municipale déléguée à la langue bretonne.

MIZ MEURZH, MIZVEZH AR BREZHONEG

Un toullad bloavezhioù zo eo krog Ti-kêr Landerne gant ur politikerezh youlek evit brudañ ar brezhoneg ha lakaat anezhañ war wel. Sinet en deus ar Garta Ya d'ar brezhoneg ha tapet al label live 2, rak-se e vez o kas a bep seurt obererezhioù da benn evit brudañ ar brezhoneg : ober muioc'h-mui gant teulioù kehentiñ ha teulioù melestradurel divyezhek, harpañ ar c'helenn divyezhek, sikour ar c'hevredigezhioù liammet ouzh sevenadur Breizh, ken a-fet arc'hant hag a-fet ostilhoù, pe c'hoazh ober diouzh ma vo gwelet hag implijet muioc'h er vuhez foran. Abalamour m'eo ar brezhoneg merk pennañ hon identelezh e-keñver ar sevenadur e vez roet bec'h bemdez gant Ti-kêr Landerne evit broudañ an dud d'ober gantañ gras da labour Emilie Hall, kuzulier-zêr dileuriet evit ar brezhoneg.



Patrick LECLERC

EN BREF 4

- La maternité de Landerneau engagée dans le "bien-être"
- Dimanche 9 juin 2024 les élections européennes
- J'agis pour ma ville
- La corrida revient en mars !
- Le chiffre

À VOTRE SERVICE 5

- Mise en lumière sur le service finances

ÉCO-ATTITUDE 6

- Landerneau s'engage pour la biodiversité

CÔTÉ COMMERCE

- Archi Lune
- C. Chocolat
- La Parenthèse
- Rapid pare-brise

NOS QUARTIERS 7

- Le Voas-Glaz, un quartier en mutation
- Travaux en cours pour la salle Lavallot
- Règle urbanisme : plantation des arbres

REGARD SUR 8

- Budget 2024 : dans la continuité de l'année 2023

ÇA BOUGE 10

- La Maison Sport Santé est lancée sur le pays de Landerneau-Daoulas !
- Trophées des sports OMS
- Le chiffre

VIES EN VILLE 11

- Zoom sur... Le Tourours, une école portée sur l'écoute
- Vers une végétalisation des cours d'école

ONDES CULTURELLES 12

- C'est le mois du breton !
- Dans le rétro : Joseph Ollivier dentiste et... bibliographe breton
- Soñj : entretien avec Virginie Barré, commissaire d'exposition
- Le grand retour du Carnaval !

PRISE DE PAROLE 14

- Des investissements ambitieux à la hauteur des enjeux
- Une démocratie participative bien poussive...

AUTOUR DE NOUS 15

- Biodéchets : la Communauté d'agglomération vous propose de nouvelles solutions
- Éclairage : en mai, fais ce qu'il te plaît et viens vivre le Soñj #02

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Flashez ce QR code pour télécharger l'application



Directeur de publication :

Patrick Leclerc assisté de Gwen Dalis-Abgrall et Serge Le Roux

Secrétariat de rédaction : Service communication

Rédaction : M.Prigent • B.Kerlo • D.Prat

Photos et illustrations : Service communication sauf indication contraire

Conception et mise en page : D'une idée l'autre

Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan

Imprimé sur papier 100 % PEFC avec encres végétales

Distribution : Adrexo, Brest

Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal n° 1771

LE TAMBOUR / AN TABOULIN

Hôtel de Ville • 2 rue de la tour d'Auvergne • 29800 Landerneau

02 98 85 43 00 • www.landerneau.bzh

tambour@mairie-landerneau.fr



LA MATERNITÉ DE LANDERNEAU : ENGAGÉE DANS LE « BIEN-NAÎTRE »

Intégrée au Centre Hospitalier Ferdinand Grall, maillon fondamental de l'offre territoriale de santé, la maternité de Landerneau prône l'expertise médicale, la proximité et la bienveillance.

Malgré les défis rencontrés en 2023 dus à la pénurie de médecins anesthésistes, la direction travaille activement sur la structuration d'une équipe : « une ressource rare, qui est une problématique nationale liée à la démographie médicale, rencontrée par tous les établissements de santé » souligne la directrice Christelle Collec.

Composée de 12 médecins, 4 pédiatres, 7 gynécologues, 1 médecin généraliste, 19 sages-femmes et 18 auxiliaires puéricultrices, l'équipe veille au confort des patients et accorde une importance primordiale à la personnalisation de l'accompagnement. En effet, la maternité propose une palette d'accompagnements et de services tout au long du suivi de grossesse jusqu'à la venue du nouveau-né, dans une ambiance chaleureuse, axée sur le bien-être et la simplicité de la prise en charge.

La maternité est engagée dans plusieurs initiatives visant le bien-être des parents et des enfants, avec une attention portée sur la santé environnementale. Elle s'est associée au plan national de prévention des "1000 premiers jours" pour sensibiliser les familles à une consommation responsable dès l'arrivée du bébé. A titre d'exemple, les petits-déjeuners proposés mettent

désormais l'accent sur le développement durable en offrant des produits frais, locaux, bio et en libre-service afin de respecter le rythme de la mère et l'enfant. De plus, une chambre pédagogique a été aménagée pour permettre aux professionnels de santé d'enseigner aux parents les gestes du quotidien avant leur

départ de la maternité. Enfin, la maternité aspire à obtenir le label international "Maternité Amie des Bébé" de l'OMS, qui récompense les établissements offrant un accompagnement de qualité axé sur les besoins de l'enfant, le lien parent-enfant et la promotion de l'allaitement maternel. ●



DIMANCHE 9 JUIN 2024

les élections européennes

Comme pour toutes élections, il est possible de voter par procuration. Pour rappel un électeur peut donner une procuration à la personne de son choix même si elle n'est pas inscrite dans la même commune. Toutefois, le mandataire devra voter dans le bureau de vote où l'électeur faisant la demande est inscrit. Il est conseillé de réaliser les procurations le plus tôt possible. Pour cela, deux solutions : la demande peut être effectuée en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr puis à faire valider en gendarmerie ou commissariat de police.

Ou alors, rendez-vous directement en gendarmerie pour en faire la demande.

LE CHIFFRE

16 819

**C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS
QUE COMPTE LANDERNEAU, SOIT 192 HABITANTS
DE PLUS QUE L'AN DERNIER.
UN NOUVEAU RECORD POUR LA CITÉ DE LA LUNE.**

Inscriptions
vacances scolaires
2024-25

J'AGIS

POUR MA VILLE

Tu as entre 14 et 17 ans et tu habites à Landerneau ? La Ville relance le dispositif « J'agis pour ma Ville ». Pour une mission de 3 heures, 15 € te seront rétribués en espèces à la fin de celle-ci. Plusieurs missions seront proposées : au sein des services administratifs ou techniques, des espaces verts, dans les écoles...

POUR S'INSCRIRE

www.landerneau.bzh/actualites/jagis-pour-ma-ville

- au service Éducation de la Ville
- à l'accueil de la MPT

Les inscriptions sont ouvertes
du lundi 29 avril au vendredi 7 juin !

LA CORRIDA



REVIENT
EN MARS !

Le Pays de Landerneau Athlétisme organise le dimanche 24 mars, la 13^e édition de la Corrida de Landerneau. Une belle fête populaire et sportive qui s'adresse à toute la famille grâce à ses différents formats : courses enfants, 5 et 10 km. Le parcours sera le même qu'en 2023, principalement dans le centre-ville, en partie le long des quais et propice à de bonnes performances chronométriques. Inscriptions possibles sur Internet jusqu'au samedi 23 mars 18 h. ●

PLUS D'INFOS

www.plathle.fr

10 000
OPÉRATIONS
BUDGÉTAIRES PAR AN

1 557
FOURNISSEURS
PAYÉS EN 2023



Pierre, Nadine, Christelle, Cathy, Isabelle et Maeï du service finances.

LE SERVICE FINANCES

L'équipe finances fait partie d'un service mutualisé qui pilote, gère et analyse les finances de la Ville de Landerneau mais aussi celles de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas et du Centre Communal d'Action Sociale. Elle est composée de huit agents qui travaillent avec et pour l'ensemble des directions. Ils œuvrent dans l'ombre afin de piloter le budget tout en exprimant les décisions politiques. En d'autres mots, ils donnent réalité aux projets, en les traduisant budgétairement dans le respect de la réglementation publique. Le budget est voté par le Conseil municipal et le Conseil communautaire. Il est présenté par le Maire et Président, Patrick Leclerc, qui va s'appuyer sur le service finances, chargé de centraliser toutes les propositions de crédits de l'ensemble des services afin de les synthétiser et d'améliorer leur lisibilité budgétaire. L'équipe est notamment composée de cinq référentes comptables. Elles traitent les factures en lien avec l'ensemble des services et le comptable public en veillant à ce que chaque

fournisseur et tiers soient payés dans les meilleurs délais. Grâce à leur travail et à l'assistance apportée à l'ensemble des agents des collectivités, elles participent activement à la bonne gestion du budget, ce qui permet d'effectuer par la suite une expertise financière la plus fine possible.

L'analyse du budget aide les élus à mettre en œuvre une stratégie financière, identifier des marges de manœuvres en dépenses et en recettes. Le suivi des biens patrimoniaux (cessions et acquisitions de biens et de terrains) fait aussi partie des missions du service. L'équipe gère également la tarification, la fiscalité et l'élaboration de l'ensemble des supports budgétaires avec un besoin d'expertise fort, dans un secteur en perpétuelle évolution.

La bonne gestion financière et le dynamisme de la ville permet de porter en 2024 un ambitieux programme politique, intégrant de gros projets d'investissement, et ce, sans augmentation des taux d'imposition votés par la collectivité. ●

LANDERNEAU S'ENGAGE POUR LA BIODIVERSITÉ



Pascal Schroër, Bénédicte Kerlo, Christophe Bellec, agents à la Ville de Landerneau et Viviane Bervas, adjointe déléguée à la transition écologique.

La Ville de Landerneau fait partie des 14 nouveaux lauréats bretons pour le programme « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) » sur la période 2023-2026. Créé à l'initiative du Ministère de la transition écologique et solidaire et Régions de France, « TEN » est un dispositif qui vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité des collectivités volontaires.

La biodiversité nous rend de multiples services. Elle nous fournit des ressources naturelles, assure la pollinisation des végétaux cultivés, contribue à lutter contre les événements climatiques

(inondations, canicules, sécheresses...), offre des paysages de qualité, etc.

Faire de Landerneau un territoire engagé pour la nature, c'est proposer pour sa ville et ses habitants un développement culturel, éducatif, économique, social... qui prend en compte les enjeux de biodiversité. C'est assurer santé, bien-être et sécurité aux citoyens d'aujourd'hui et à ceux de demain. C'est également devenir un ambassadeur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à la mobilisation collective nécessaire pour relever ce défi.

Consciente de l'urgence liée à la perte de biodiversité, la Ville de Landerneau est en mesure d'adhérer à cette démarche en faveur de la réduction de son impact sur la biodiversité. Parmi les actions prévues, la Municipalité va redéfinir son plan de gestion différenciée, réaliser une charte de l'arbre, ou encore protéger la biodiversité en réduisant la pollution lumineuse de l'éclairage public et en revégétalisant les cours d'école. ●

CÔTÉ COMMERCES KOSTEZ AR STALIOÙ



ARCHI LUNE

Architecte DPLG (Diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement), Anne-Laure Keryell conçoit tous types de projet avec une préférence pour les travaux de rénovations et d'extensions. Elle réalise également vos travaux de rénovations énergétiques. Véritable maître d'œuvre, elle établit vos dossiers, réalise les esquisses, vous aide à trouver les entreprises pour réaliser les travaux et assure leurs suivis. Prochainement : Anne-Laure sera agréée MAR (Mon Accompagnateur Rénove).

CONTACT

3 rue Lafayette • 06 09 73 22 13
alk.archilune@gmail.com
Facebook : @Archi-lune Architecte Dplg
Instagram : @annelaurekeryell

C. CHOCOLAT

Spécialiste du chocolat, le maître mot de la maison est la créativité : au niveau des recettes, des textures et des formes. Faites-vous plaisir avec une gamme qualitative de chocolats, macarons ou encore de snacking en chocolats, tous, fabriqués en local. C.Chocolat possède un véritable savoir-faire, chaque tournée est une performance. La réalisation de montage en chocolat pourrait vous surprendre !

CONTACT

1 Rue du Pont • 02 98 20 18 38
www.cchocolat.com
Facebook : @C.chocolat
Instagram : @c.chocolat29



LA PARENTHÈSE

La Parenthèse déménage dans un nouvel havre de paix. Un lieu où règne bienveillance, proximité et professionnalisme. Le salon propose une prise en charge à 360°. Embellissez votre peau, grâce à une expertise cutanée pour vous accompagner dans l'avancement de la vie. Profitez des soins bien-être (seul ou en duo) pour le corps : massages, maderothérapie, sauna, balnéo... Et prenez soin de votre esprit, la nouveauté de ce lieu est l'accueil d'intervenants proposant des cours de yoga, de pilates et de diététique.

CONTACT

180 rue de la petite palud • 02 29 62 31 15
www.laparenthespa.fr
Facebook : @La Parenthèse
Instagram : @laparenthespa_landerneau

RAPID PARE-BRISE

Alexandre, le gérant, répare et remplace tous types de vitrages automobiles. Il travaille avec toutes les assurances et s'occupe de toutes vos démarches sans avance de frais. Votre franchise vous est offerte ou 100 € de carte cadeaux vous sont remis. Mieux encore, vous gagnez une carte-cadeau de 30 € pour tout parrainage. En cas de besoin, votre véhicule est récupéré chez vous ou sur votre lieu de travail et une voiture de prêt se tient à votre disposition gratuitement.

CONTACT

70 rue du 19 mars 1962 • 02 98 25 98 71
rapidparebriselanderneau@gmail.com
Facebook : @Rapid Pare Brise Landerneau





LE VOAS-GLAZ, UN QUARTIER EN MUTATION

La construction du collège Charles de Gaulle s'accompagne d'une réflexion d'ensemble pour repenser le quartier résidentiel du Voas Glaz.

Les objectifs sont multiples : redessiner la trame de circulation en donnant une nouvelle place aux mobilités douces, aménager de nouveaux espaces publics et créer une soixantaine de logements sur deux îlots. Pour desservir le collège de manière fluide, un nouvel accès sera créé entre la rue Belhommet et l'allée du Champ de Foire pour rejoindre la rue du Docteur Pouliquen. Contournant le collège au sud et à l'est, chacun pourra y circuler en sécurité grâce à des espaces dédiés : zones piétonnes, pistes cyclables, voie bus et voitures, dépose-minute. Au sud-ouest du collège, un parking tout public et un parvis exclusivement réservé

aux bus scolaires seront aménagés afin de sécuriser la desserte de l'établissement. Tout le long de ces voies, arbres, végétations et petits squares baliseront l'itinéraire. Les deux îlots d'habitations seront créés entre l'allée du Champ de Foire et l'allée des Jardins, pour l'un, dans le prolongement du parking pour l'autre. Les travaux débuteront courant mars. ●

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

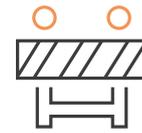


Flasher le QR code pour avoir plus d'information sur le projet renouvellement urbain.

TRAVAUX EN COURS POUR LA SALLE LAVALLOT

La salle de sports Lavallot, située allée des jardins, va faire l'objet d'une importante réhabilitation. Cette salle, qui accueillait quelques scolaires et le club de tennis landerneen, sera mise principalement à disposition du collège Charles de Gaulle (l'activité de tennis déménageant dans le quartier de Traon Elorn). Elle sera divisée en trois espaces différenciés : une salle pour les sports collectifs (basket, handball, volley, badminton), une salle de gymnastique agrès et une salle de gymnastique au sol. Ces trois espaces seront communicants et modulables : une partie de l'agrès

pourra migrer dans la salle des sports collectifs lorsque des compétitions seront organisées. Les travaux à entreprendre sont conséquents : isolation par l'extérieur, révision des systèmes de chauffage et d'éclairage, changement des menuiseries extérieures... Aussi, la toiture du bâtiment sera équipée de panneaux photovoltaïques. Pour ce projet, la Ville bénéficie de subventions du Département du Finistère de 700 000 € et du Fonds Vert (État) à hauteur de 117 000 €. La fin des travaux est programmée pour la fin d'année. ●



La Ville a entrepris la réhabilitation d'un ancien local commercial (Tupperware) en salle de réception (ERP). La surface totale de la salle est d'environ 700m² avec 565 m² de salle de réception, deux locaux de stockage et un local de préparation pour traiteur. L'ouverture de la salle, renommée « le Hangar », est estimée pour juin 2024. Elle sera proposée à la location à la fin des travaux.

RÈGLE URBANISME PLANTATION DES ARBRES

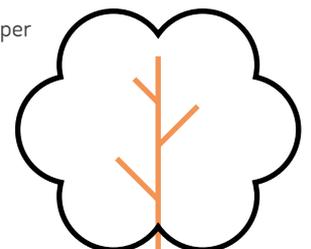
Les jardins des particuliers participent à la qualité paysagère de notre ville. Cependant, les plantations sont réglementées. Selon l'article 671 du Code civil :

- Les arbres, dont la hauteur > 2 mètres doivent être plantés à minimum 2 mètres de la propriété voisine,
- Les arbres ou arbustes, dont la hauteur < 2 mètres doivent être plantés à minimum 0,5 mètre de la propriété voisine.

En cas de litige privé, contactez en priorité votre propriétaire voisin et à défaut de réponse votre protection juridique ou le conciliateur de justice. Les propriétaires ont également l'obligation d'entretien de leurs plantations : renseignements auprès du service urbanisme. ●

CONTACT

51 route de Quimper
02 98 85 43 26





Yvon Bothorel,
adjoint délégué
aux finances,
au personnel
et à l'informatique.

BUDGET 2024 :

DANS LA CONTINUITÉ DE L'ANNÉE 2023

AVEC PRESQUE 15 MILLIONS D'EUROS DÉDIÉS À L'INVESTISSEMENT ET 18,6 MILLIONS POUR LE FONCTIONNEMENT, LE BUDGET 2024 EST AMBITIEUX ET VOLONTARISTE. EN AUGMENTATION DE 2 %, IL SE RÉVÈLE AUSSI EXCEPTIONNEL QUE CELUI DE 2023. DÉCRYPTAGE AVEC YVON BOTHOREL, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES.

COMMENT DÉFINIR

LE BUDGET 2024 ?

Je dirais volontariste et ambitieux. Il s'inscrit dans la continuité de celui de 2023 et donne la priorité aux investissements liés au collège Charles de Gaulle et à ceux favorisant la transition écologique. L'ambition principale de l'équipe municipale en place demeure le développement durable de la ville. Cela passe par la construction d'équipements structurants et la mise en place d'actions concrètes pour préserver mais aussi améliorer le cadre et la qualité de vie des Landernéens. Et si le budget est ambitieux, il n'en est pas moins raisonnable, notamment en termes de fiscalité. Pour la septième année consécutive, la Ville fait le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition*.

QUELS SONT LES GRANDS INVESTISSEMENTS À VENIR ?

La Ville poursuit ses opérations de renouvellement urbain dans les quartiers du Bois Noir et du Voas-Glaz. L'aménagement de ce dernier va être totalement repensé avec l'arrivée du collège. Ainsi, une voie structurante de desserte urbaine va être réalisée, raccordée à la rue Amédée Belhommet (voir page 7). Dédiée à l'usage principal des futurs collégiens, la salle Lavalot démarre ses travaux de réhabilitation au premier trimestre pour un montant de 1,815 million d'euros.

Le développement des mobilités douces se poursuit avec l'aménagement de la voie verte Sud reliant la route des Anges à celle de Lanrinou (1850 000 €) ainsi que la création d'une piste cyclable route du Quinquis Leck (95000 €) ou encore la mise en place d'un cheminement doux du

remblai SNCF de la rue Hervé de Guébriant vers la Forest-Landerneau (150 000 €).

En faveur de la production d'énergie verte, la Ville va doter plusieurs de ses bâtiments de panneaux photovoltaïques : les écoles du Tourous et Marie Curie, le Boulodrome, les salles de tennis et de Lavalot ou encore la future salle de réception le Hangar (ex-bâtiment Tupperware). De nouveaux travaux seront aussi engagés dans les bâtiments communaux pour améliorer leur performance énergétique.

Outre ces projets majeurs, nous prévoyons également en 2024 le réaménagement de la Médiathèque Per Jakez Helias, le changement de plancher de la salle OS ou encore le renouvellement d'équipements sportifs.

QUELLE A ÉTÉ LA STRATÉGIE FINANCIÈRE POUR 2024 ?

La Ville possède une bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse et prudente des finances menée depuis plusieurs années. Afin de garantir une partie des investissements programmés sur 2024, et parce que nous pouvons nous le permettre, nous avons fait le choix de

souscrire à un emprunt d'un montant de 6 millions d'euros (le dernier emprunt remontait à l'année 2017). Notre taux d'endettement est aujourd'hui équivalent à 5 années, un niveau considéré comme favorable (le seuil d'alerte étant fixé à 10 ans). Il faut aussi souligner que la Ville est bien

soutenue en matière de subventions, à différentes échelles. Le budget est élaboré de manière équitable entre les différents secteurs de compétences de la Ville, avec une enveloppe dédiée au soutien associatif légèrement augmentée, atteignant 1,217 million d'euros pour 2024. ●

*À noter : la base fiscale peut augmenter sur décision gouvernementale mais la Collectivité n'a pas augmenté ses taux depuis février 2017.

À LA LOUPE



BUDGET
DE FONCTIONNEMENT

18,60 M€

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

14,90 M€

**BUDGET
TOTAL
33,5 M€**

BUDGET TOTAL DE 2020 À 2024



SERVICES TECHNIQUES
= 26,69 €

- Aménagement urbain (mobilité douce, foncier, renouvellement urbain) = **8,69 €**
- Services urbains (propreté, voirie, éclairage, espaces verts...) = **15,90 €**
- Environnement (mobilité, zéro mégot, transition écologique...) = **1,47 €**
- Sécurité et domaine public = **0,63 €**



CULTURE
= 13,04 €

- Médiathèque = **4,11 €**
- Galerie de Rohan = **0,47 €**
- Maison de la Musique = **1,38 €**
- Patrimoine et archives = **1,30 €**
- Événementiel = **5,78 €**



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET ÉDUCATION
= 20,57 €

- Enseignement = **10,42 €**
- Enfance et jeunesse = **4,44 €**
- Restauration scolaire = **2,68 €**
- Action sociale = **3,03 €**



SPORT ET VIE
ASSOCIATIVE

= 15,49 €

- Équipements sportifs = **11,71 €**
- Vie associative = **3,78 €**



ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

= 24,21 €

- Services administratifs = **21,18 €**
- Communication = **0,69 €**
- État civil = **1,26 €**
- Informatique = **1,08 €**

RÉPARTITION
DU BUDGET
SUR
100 €



TROPHÉES DES SPORTS OMS

Chaque année, l'Office Municipal des Sports (OMS) honore les sportifs les plus méritants. La cérémonie s'est déroulée le 5 janvier dernier en présence des 14 champions 2023. Un moment chaleureux, accompagné du parrain de la soirée, Denis Lemeunier, athlète médaillé de bronze du relais 4 x 400 mètres, aux JO paralympiques de l'été 2008. Éducateurs, bénévoles, athlètes et équipes ont été récompensés parmi les clubs landerneens suivants : l'Étoile cycliste, Dojo Landerneau, Bushido Karaté, Tennis club, Landerneau GR, Landerneau Bretagne Basket, l'Élorn handball, canoë-kayak Alligators de l'Élorn, Pays Landerneau athlétisme ainsi que Landerneau football-club. L'occasion également pour l'OMS de remettre un chèque de 5 000 € à l'association Petit Cœur de Beurre, en mémoire de Lucas Quillévéré. La somme a été récoltée lors de l'édition 2023 des 1000 tours de l'Élorn. ●

PLUS D'INFOS

09 67 12 77 91 • omslanderneau@wanadoo.fr
www.oms-landerneau.fr



LE CHIFFRE

226 336 €

C'EST LE MONTANT TOTAL
DES SUBVENTIONS ALLOUÉES
PAR LA VILLE DE LANDERNEAU
POUR LES ASSOCIATIONS
SPORTIVES EN 2024.

LA MAISON SPORT SANTÉ EST LANCÉE SUR LE PAYS DE LANDERNEAU- DAOULAS !

La Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), l'UFOLEP et le Pôle métropolitain du Pays de Brest se sont associés dans le cadre du plan local de santé, afin d'ouvrir la Maison Sport Santé à tous les âges et à tous les niveaux de condition physique depuis le 16 janvier sur le Pays de Landerneau Daoulas. L'itinérance de cette Maison Sport Santé a été conçue pour permettre d'aller à la rencontre des habitants et des structures sportives adaptées.

LA MAISON SPORT SANTÉ, C'EST QUOI ?

C'est un guichet unique permettant à tous d'être guidés vers la reprise d'une activité physique. Elle oriente au mieux les bénéficiaires (principalement les habitants du territoire) vers l'activité adaptée qui leur correspond en proposant des bilans gratuits et en s'appuyant sur le réseau local des associations sportives labellisées.

PRATIQUE

Pour prendre rendez-vous :
lruello@ufolep.org
06 65 15 33 54
ou sur le site internet :
www.maisonsportsantebrest.org

COMMENT REPRENDRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE GRÂCE À LA MAISON SPORT SANTÉ ?

Trois bilans d'activité physique sont effectués sur l'année. Des professionnels qualifiés sont disponibles pour les réaliser afin de proposer un suivi personnalisé et adapté à chaque individu, en fonction de ses besoins et de son état de santé.

La Maison Sport Santé organise des permanences régulières tous les mardis matin de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires, à Landerneau (OMS, rue du calvaire). Les mardis après-midi, toutes les 5 semaines, dans les communes suivantes : Hanvec, Dirinon, Saint-Thonan, L'Hôpital-Camfrout, Ploudiry. ●





ZOOM SUR...

LE TOUROUS, UNE ÉCOLE PORTÉE SUR L'ÉCOUTE

Située dans le quartier calme de Trémaria, l'école du Tourous accueille 244 élèves au sein de 11 classes. C'est l'école publique landernéenne qui possède le plus gros effectif. Au total, 15 agents de la Ville y travaillent. Elle a aussi la particularité d'héberger la cuisine centrale : les écoliers ont donc le privilège d'apprécier l'odeur des bons petits plats en préparation !



Les écoliers au sein de la cour d'école du Tourous.

Parmi les 11 classes, 4 sont en filière bilingue breton. L'école y est attachée et propose à toutes les classes maternelles monolingues une initiation au breton d'une heure par semaine. Les heures d'enseignement du breton sont financées par la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Ville. La direction accorde aussi une grande importance à l'intégration de tous : un système de parrainage est mis en place entre les petites sections et les CE2. Tout au long de l'année, plusieurs temps d'animations sont mis en place

(cuisine, sport, jeux...), l'idée étant que le parrain accompagne son filleul à travers les activités. C'est aussi l'objectif tout au long de l'année : rassembler les élèves, peu importe les niveaux et les mélanger afin de créer de la mixité. Parmi les projets 2024, le sport sera à l'honneur avec pour thème conducteur les Jeux Olympiques. En mars, aura lieu la semaine des langues où un éveil linguistique sera proposé. Enfin, en avril, l'école défilera pour le traditionnel Carnaval. L'école travaille au quotidien sur le développement du bien-être visant à améliorer le climat scolaire et prévenir

les situations conflictuelles. En 2023, des conseils de classe et conseils de délégués ont été mis en place pour accroître l'implication et améliorer la vie de l'école en prenant en compte l'avis des enfants. Plusieurs idées émergent ainsi et la direction essaie d'y apporter une réponse, en lien avec le service Éducation. A l'instar du projet de végétalisation de la cour d'école : les enfants étaient à l'initiative en réfléchissant à un aménagement nouveau. Ils ont donc listé leurs souhaits : jeux, bibliothèque d'extérieur, coins calmes... Le projet deviendra réalité à la rentrée 2024. ●



Depuis 2019*, tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile (nés en 2021) sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.

Les inscriptions se réalisent auprès du service Éducation situé au Centre Théo Le Borgne pour les écoles publiques et directement auprès des directions des écoles privées. Il est possible d'inscrire votre enfant en filière bilingue (français / breton)

PLUS D'INFOS

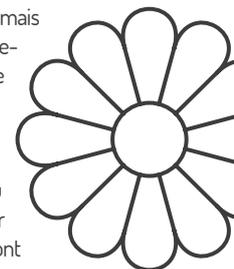
Secrétariat Éducation
02 98 85 68 20

* loi n° 2019-791

VERS UNE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Moins de béton, plus de gazon. Des coins calmes, des espaces différenciés, de la végétation, voilà à quoi ressembleront demain les cours des écoles publiques landernéennes. Et c'est l'école du Tourous qui ouvre le bal. À l'origine, il s'agissait d'une demande des écoliers de bénéficier d'un nouvel aménagement dans la cour... et puis les services de la Ville se sont penchés sur la question et ont souhaité aller plus loin en proposant une stratégie de végétalisation. Pour ce projet, la Ville est accompagnée par le Conseil Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Les objectifs sont multiples : sensibiliser à la

transition écologique, à la biodiversité mais aussi répondre aux enjeux du réchauffement climatique en créant des îlots de fraîcheur. Le projet favorise également le bien-être notamment en proposant des jeux non directifs qui permettent de stimuler la créativité des enfants ou encore en séparant les activités pour éviter les conflits. Les travaux seront réalisés par les services municipaux au cours de l'été. Les plantations, cependant, ne pourront se faire qu'en fin d'année. Le projet sera décliné à l'ensemble des écoles publiques de la ville à raison d'une école par année. ●



C'EST LE MOIS DU BRETON MIZVEZH AR BREZHONEG !

Lancé en 2017 par la Région Bretagne, le but est, d'une part, faire connaître à tous la langue bretonne, notamment à ceux qui n'ont pas l'habitude ou l'occasion de l'entendre mais aussi de susciter l'envie de se lancer dans son apprentissage. À Landerneau, une coordination est mise en place par l'association Ti Ar Vro Landerne-Daoulaz pour proposer des événements pour tous les âges avec entre autres :



› **Conférence** en français de Catherine Adam sur le bilinguisme précoce « d'un choix parental à la scolarité bilingue » le mercredi 13 mars à 18h au Mille-Club. Un espace de garderie sera proposé pour les familles. *Inscription au 06 33 62 75 15.*



› **Groupe de lecture en breton** autour du livre Moussa de Kristian Ar Braz en présence de l'auteur, le mercredi 13 mars à 18h30 au Centre Théo Le Borgne



› **Projection de 3 courts-métrages** en breton (VO/ST) le jeudi 14 mars à 20h15 au cinéma Le Rohan. En présence de Guilvic Le Cam, le réalisateur (tarif du cinéma). À découvrir : trois histoires, trois moments de vies, trois courts métrages autour de portraits de femmes.



› **Exposition** « Arroudenn/Pas-sages » du 7 au 22 mars à la Médiathèque, coorganisé avec Skoazell Diwan Landerne. L'exposition originale et interactive met en avant huit animaux sauvages de Bretagne.



› **Fest-noz** le samedi 23 mars au Family à partir de 18h.



› Et tout au long du mois **plusieurs écoles aux filières bilingues** ouvrent leurs portes ! ●

PLUS D'INFOS

Toutes ces animations sont gratuites, sauf mentions contraires.

Le programme complet et détaillé est à découvrir sur :



www.landerneau.bzh

REDADEG : NOTEZ LA DATE !

La fameuse course de relais solidaire, festive et populaire en faveur de la culture bretonne passera à Landerneau le vendredi 24 mai. *(La Ville a acheté 3 km)*



Portrait de Joseph Ollivier, publié dans l'ouvrage de Françoise Morvan, François-Marie Luzel, PUR, 1999.

DANS LE RÉTRO JOSEPH OLLIVIER (1879-1946) DENTISTE ET... BIBLIOGRAPHE BRETON

Né à Belle-Isle-en-Terre en 1879, Joseph Ollivier s'installe à Landerneau comme chirurgien-dentiste, au 20 rue de Brest, après avoir suivi des études de chirurgie dentaire à Lille. Pendant la Première Guerre mondiale, il devient infirmier militaire et pratique les premières opérations de chirurgie esthétique sur les « Gueules Cassées » de la guerre.

Très tôt, il apprend à parler breton. Grand bibliophile, il rassemble une vaste collection d'ouvrages sur le thème de la linguistique bretonne. Entre 1922 et 1924, il participe aux publications de la revue bretonne *Buhez Breiz* et répertorie tous les écrits d'Anatole Le Braz, puis collabore également au *Grand dictionnaire français-breton* en 1931.

Méromane averti, il collecte aussi les chansons sur feuilles volantes vendues par les bardes ambulants. Le résultat de ce travail monumental est publié en 1942 sous le nom de *Catalogue de la chanson bretonne sur feuilles volantes*. Joseph Ollivier a également recopié un nombre considérable de documents en breton. De son vivant, il lègue ses ouvrages à la Bibliothèque municipale de Rennes. Après son décès à Landerneau, en 1946, l'établissement va constituer un *Fonds Ollivier* qui rassemble ses archives et recherches sur la chanson bretonne. Une autre partie de sa correspondance et de sa documentation se trouve réunie à la Bibliothèque du Service Historique de la Défense à Brest. ●

LA VILLE
DE LANDERNEAU
A SOUHAITÉ LUI RENDRE
HOMMAGE EN ATTRIBUANT
SON NOM À UNE RUE
DE LA VILLE
EN 2003.

3 QUESTIONS À...



Comment s'est construite la programmation du festival ?

L'Atelier Culturel, organisateur de l'évènement, m'a confiée la mission d'élaborer la programmation artistique en accord avec son identité et les lieux mis à disposition. J'ai eu le privilège de présenter une sélection variée de neuf artistes, tous originaires de Bretagne ou ayant des liens étroits avec cette région et bénéficiant d'une renommée qui dépasse, souvent, les frontières. Dans le choix, j'ai été attentive à leurs démarches, à leur sensibilité poétique et leur capacité d'adaptation. En effet, l'un des défis majeurs du festival réside dans les contraintes imposées : nous demandons aux artistes de se déplacer mais aussi d'exposer leurs œuvres à l'extérieur pendant 4 mois, les installations resteront en place jusqu'aux journées du patrimoine.

Que pourra-t-on voir à Landerneau ?

Il y aura une belle Lune lumineuse logée dans l'arbre devant l'église Saint-Houardon créée par Bruno Peinado. L'artiste présentera aussi sur les quais une œuvre hommage : un fauteuil rouge comme une proposition à la contemplation. Des drapeaux, conçus par 4 artistes, empruntés à la collection du Frac* Bretagne viendront se hisser sur les mâts des quais de Léon et Cornouaille. Aussi, Victor Guerithault, artiste cerf-voliste colorera le ciel landernéen et proposera divers ateliers tous publics. Enfin, la Galerie de Rohan sera un lieu ressource tout en étant lieu d'exposition pour en découvrir davantage sur les artistes.

SOÑJ VIRGINIE BARRÉ

COMMISSAIRE D'EXPOSITION

À inscrire dans vos agendas : le festival des arts visuels et des arts vivants est de retour sur le territoire de Landerneau-Daoulas du 4 au 20 mai prochain.

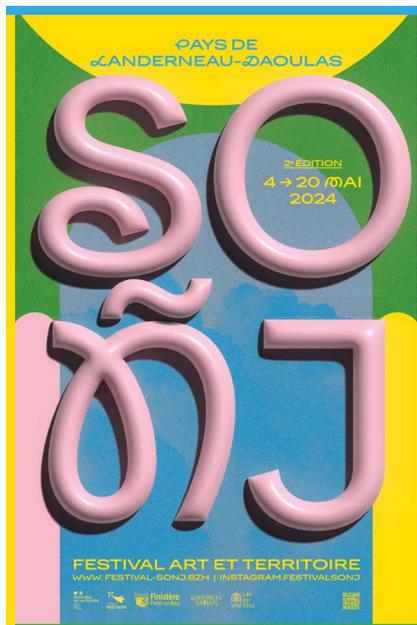
Comment définir Soñj #02 ?

Une invitation à la contemplation, à la rêverie, à la fantaisie. Soñj est une promenade poétique qui s'adresse à tous les publics et propose d'ouvrir les imaginaires. Il n'y a pas besoin de codes ou de connaissances en art pour comprendre les œuvres, il suffit juste de se laisser porter. ●

*Fonds régional d'art contemporain Bretagne

PLUS D'INFOS

www.atelier-culturel.fr
www.festival-sonj.bzh



LE GRAND RETOUR du Carnaval !

La boutique du Carnaval de la Lune étoilée vous ouvre ses portes chaque mercredi, vendredi et samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, jusqu'au 21 avril. C'est un lieu de rencontre pour répondre aux interrogations ou encore y acheter en anticipation ses billets. Rendez-vous du 18 au 21 avril pour une édition haute en couleurs !

ZOOM SUR LE PROGRAMME

- Jeudi 18 avril, soirée dédiée aux partenaires.
- Vendredi 19 avril, de 9 h 30 à 12 h aura lieu le grand défilé du Carnaval des enfants.
- Samedi 20 avril, dès 14 h, jeux et structure gonflable proposés aux enfants. À partir de 16 h 30, déambulation musicale des fanfares puis à 19 h 30, élection du roi et de la reine du Carnaval.
- Dimanche 21 avril, à partir de 14 h, départ officiel de la grande parade des chars.

PLUS D'INFOS

Billetterie et programme détaillé :

www.carnaval-lune-etoilee.bzh

Boutique :
13 rue du Pont

DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Malgré un contexte économique toujours contraint, pesant sur les budgets des collectivités territoriales, la Municipalité prévoit d'investir plus de **26 millions d'euros dans les cinq années à venir, dont près de 8 millions d'euros cette année**. Grâce à une gestion rigoureuse et prudente des finances de la Ville, nous sommes en capacité de porter et réaliser des projets ambitieux et nécessaires au développement de Landerneau. Des projets structurants alliant qualité du cadre de vie, offre de service et respect de l'environnement. Cette année, l'action municipale portera prioritairement sur les **investissements liés au collège Charles de Gaulle**, dont l'ouverture est prévue en septembre prochain, et sur ceux **favorisant la transition écologique de notre territoire**.

La construction en cours du **collège Charles de Gaulle** par le Département constitue une réelle opportunité pour la Ville de réinvestir et de redessiner le quartier du Voas-Glaz-Belhommet. L'installation de cet établissement au Champ de Foire amène ainsi la Ville à repenser l'aménagement des espaces publics. Dans les prochaines semaines, une **voie structurante de desserte urbaine** va être réalisée, raccordée à la rue Amédée Belhommet. Cette nouvelle voie permettra de faciliter l'accessibilité au collège, mais également de fluidifier et de sécuriser la circulation sur l'ensemble

du quartier. Des aménagements piétons et cyclables seront aussi réalisés, afin de promouvoir ces modes de déplacement. En matière d'équipements sportifs, outre l'aménagement d'un terrain sportif en cours sur le site de l'Ehpad, la Ville va également mettre à disposition du collège la **salle de Lavallot**. Afin qu'elle puisse répondre aux besoins des futurs collégiens, cette salle va faire l'objet d'une complète et importante réhabilitation.

Pour assurer à notre territoire un développement équilibré et durable, nous allons poursuivre cette année nos actions en faveur **de l'écomobilité** (aménagement de la voie verte sud, réalisation d'un cheminement doux en pied du remblai SNCF de la rue de Guébriant vers La Forest-Landerneau...), **de la production énergétique verte** (mise en place d'une structure EnR avec et à l'échelle de la CAPLD, poursuite des travaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux...) et **de la végétalisation de notre territoire** (verdissage des cours d'école...).

Ces projets que nous portons ont pour seule ambition : faire de Landerneau une ville toujours plus dynamique, plus attractive et plus durable où il fait bon vivre !

Landerneau Dynamique et Durable

UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE BIEN POUSSIVE ...

« **Créer un conseil des jeunes** pour l'environnement pour encourager et soutenir leur implication », « **Impliquer la population** et faciliter l'**appropriation des décisions** avec un **conseil participatif** réunissant des jeunes, des représentants des forces vives... des citoyens volontaires et d'autres tirés au sort », « **Des projets étudiés collégialement, expliqués et enrichis des apports de chacun** » ...

Autant de mots qui sonnent bien creux dans le programme de la majorité actuelle !

Les mois et les années passent et rien ne vient alors que l'écart devient abyssal entre les politiques et les administrés.

Si on en croit le **peu d'implication de la jeunesse** dans l'opération « J'agis pour ma ville », le **manque de projets dans le cadre du budget participatif**, ... cela ne semble pas parti pour s'arranger ! Contrairement à ce que pense notre majorité en place, **la démocratie participative ne se décrète pas** mais elle se construit et cela dès le plus jeune âge. Ainsi :

- proposer l'**ouverture de la mairie et expliquer le rôle d'un conseil municipal à l'ensemble des classes de CM** serait intéressant,

- proposer à ces mêmes CM **d'élire des représentants au conseil municipal des enfants**,

- **inviter largement les habitants** à participer **aux différentes cérémonies de commémoration** en y impliquant les scolaires. Cela permettrait de **faire vivre ce devoir de mémoire et de fédérer**,

- **impliquer la population dans les projets de la ville** à des heures permettant une participation massive et non pas en pleine journée.

Les occasions d'intéresser les citoyens à la vie de leur cité ne manquent pas et doivent être régulières pour être pérennes. Tout cela dépend d'une réelle volonté politique et de **l'envie de rendre vraiment acteurs les habitants de notre ville**, mais cela prend du temps et nécessiterait de tenir compte de l'avis du plus grand nombre !

Les élu(e)s du Collectif « Landerneau pour tous »

BIODÉCHETS

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS PROPOSE DE NOUVELLES SOLUTIONS

La réduction des déchets est l'une des priorités de votre Agglomération. Et depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de vous proposer des dispositifs de tri à la source des biodéchets. Découvrez l'éventail de ces solutions.

La Communauté d'agglomération déploie des aires de compostage partagées au plus près de vous. Le rythme promet d'être intense : 2 à 3 aires ouvertes chaque mois, pour atteindre environ 80 aires sur tout le territoire en 2027. Les premières installations sont prévues à Landerneau : à la résidence Duguesclin, qui a déjà une aire depuis 2022, puis dans les quartiers de Tremaria et Hünfeld. Ainsi qu'à Trémaouézan, Daoulas et Dirinon.

ET SI VOUS DEVENIEZ RÉFÉRENT D'UNE AIRE DE COMPOSTAGE ?

En amont de l'ouverture de ces aires, des campagnes d'information sont prévues pour inviter à des réunions publiques les foyers résidant dans le périmètre de chaque aire. Deux référents communaux – élu et/ou agent – seront désignés pour chaque aire, ainsi qu'un ou deux référents volontaires parmi les usagers. L'Agglomération a également recruté deux chargés de mission biodéchets qui veilleront sur les installations.



DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Parallèlement, le service Environnement continue à vous proposer des composteurs individuels à prix réduit, tout au long de l'année. Comptez 22 et 27 € pour des composteurs de 300 et 600 L. Rendez-vous au service Environnement ! ●



Vous êtes intéressé pour devenir référent d'une aire ?
Faites-vous connaître auprès du service environnement.



1/3

du contenu de nos poubelles est constitué par des déchets organiques qui pourraient être compostés

De gauche à droite : Patrick Leclerc, Président de la CAPLD et Maire de Landerneau ; Karine Choquer, chargée de prévention des déchets ; Christophe Morvan, chargé de mission biodéchets ; et Chantal Soudon, vice-présidente à l'Environnement CAPLD.

PLUS D'INFOS

Service Environnement :
02 98 21 34 49 · biodechets@capld.bzh
Zone de Saint-Ernel

 www.pays-landerneau-daoulas.fr

ÉCLAIRAGE

EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT ET VIENS VIVRE LE SOÑJ #02

Les arts visuels et arts vivants vont investir le Pays de Landerneau-Daoulas du 4 au 20 mai 2024. Venez de nouveau rêver pour cette deuxième édition de Soñj ! Un festival organisé par l'Atelier Culturel et soutenu par la Communauté d'agglomération. En breton, soñj évoque une idée, la mémoire, le souvenir et désigne aussi l'imagination. Le nom rêvé pour un festival qui entend créer un dialogue

entre art et patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel. Dix-sept artistes contemporains ou compagnies artistiques sont conviés à investir des sites répartis dans dix communes : Daoulas, Dirinon, La Forest-Landerneau, Landerneau, Le Tréhou, Logonna-Daoulas, Loperhet, Saint-Urbain, Tréflévénec et Trémaouézan. Pour des installations, performances et spectacles divers & résolument pop. Avec

la possibilité de suivre les parcours des soñj tours, circuits en bus organisés par notre Agglomération. Et ce n'est pas tout ! Le parcours d'installations-expositions se prolonge jusqu'aux Journées européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre.

PLUS D'INFOS

 www.festival-sonj.bzh



CARNAVAL LANDERNEAU

DAOULAS DIRINON LA FOREST-LANDERNEAU LANDERNEAU LA MARTYRE LA ROCHE-MAURICE
LOGONNA-DAOULAS PENCRAN PLOUDIRY PLOUÉDERN SAINT-DIVY
SAINT-THONAN SAINT-URBAIN TRÉFLÉVENEZ TRÉMAOUÉZAN
BREST LE RELECQ-KERHUON PLOUGASTEL-DAOULAS SAINT-SERVAIS SCAËR

DU 18 AU 21 AVRIL

2024
Édition n°7



Billetterie en ligne sur
carnaval-lune-etoilee.bzh



*Rendez-vous sur

